

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

### Objet : Vulnérabilité dans Microsoft DirectX

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2009-AVI-141>

---

### Gestion du document

Référence	CERTA-2009-AVI-141
Titre	Vulnérabilité dans Microsoft DirectX
Date de la première version	15 avril 2009
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Microsoft MS09-011 du 14 avril 2009
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

Exécution de code arbitraire à distance.

## 2 Systèmes affectés

- DirectX 8.1 ;
- DirectX 9.0 (y compris les versions 9.0a, 9.0b et 9.0c).

## 3 Résumé

Une vulnérabilité a été identifiée dans Microsoft DirectX. Elle peut être exploitée à l'ouverture d'un fichier multimédia MJPEG spécialement construit et provoquer l'exécution de code arbitraire.

## 4 Description

Une vulnérabilité a été identifiée dans la composante DirectShow de Microsoft DirectX. Elle ne manipule pas correctement certains fichiers multimédia compressés, en particulier ceux au format MJPEG (regroupement de plusieurs fichiers JPEG pour construire un flux vidéo).

La vulnérabilité peut être exploitée à distance à partir du moment où l'utilisateur ouvre (volontairement ou non) un contenu MJPEG spécialement conçu. Celui-ci peut être inséré dans un format de fichiers comme AVI (stockage de données audio et vidéo).

## **5 Solution**

Se référer au bulletin de sécurité MS09-011 de Microsoft pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

## **6 Documentation**

- Bulletin de sécurité Microsoft MS09-011 du 14 avril 2009 :  
<http://www.microsoft.com/france/technet/security/Bulletin/MS09-011.msp>  
<http://www.microsoft.com/technet/security/Bulletin/MS09-011.msp>
- Référence CVE CVE-2009-0084 :  
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2009-0084>

## **Gestion détaillée du document**

**15 avril 2009** version initiale.